Envoyé en préfecture le 26/06/2020
Reçu en préfecture le 26/06/2020
ID : 040-214003139-20200623-2020_B1-DE

DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de présents : 20
Nombre de votants : 22
Date de convocation : 17 juin 2020

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 23 juin 2020
--- o0o ---

L'an deux mille vingt, le vingt-trois juin, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : M. BROQUÈRES, Mme COUDROY, M. LAFOURCADE, Mme REBECHE, M. DUCASSE, Mme COURROS, MM. GOSSELIN, DAUBA, Mme ZELLER, M. DELAS, Mmes LAPORTE (a procuration pour Mme THIEBLIN), CHAPUIS (a procuration pour M. BRUEY), GARBAY, M. FAUVEL, Mme PARTOUCHE-SEBBAN, M. DARRIBEYROS, Mme DEGOS, M. LAMOTHE, Mme GARRIDO, M. DUBOS.

Etaient excusés : Mme THIEBLIN (a donné procuration à Mme LAPORTE), M. BRUEY (a donné procuration à Mme CHAPUIS), M. MAULNY.

Un scrutin a eu lieu, M. DARRIBEYROS a été élu pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance B
Délibération n°1

DELIBERATION

Rapporteur : M. Le Maire

Objet : Création et composition des Commissions Municipales

En application du C. G. C. T, il est proposé de porter création et de procéder à la composition des différentes commissions municipales.
A la question de Mme DEGOS Conseillère municipale, de proposer un suppléant à chaque titulaire de sa liste dans les commissions, M. le Maire se dit favorable.

COMPOSITION des COMMISSIONS			
Vices-présidents	**Prénom nom (8) dont le V-pdt**	**Thème VOIRIE PROPRETE FORET – ZONE RURALE AGRICULTURE – CHEMINS COMMUNAUX**	**Thème Installations – Bâtiments**
		Liste JF BROQUERES	Liste D DEGOS
	Vincent DUCASSE	Vincent DUCASSE	
	Philippe GOSSELIN	Philippe GOSSELIN	
		Pascal LAFOURCADE	
		Julien DELAS	
		Olivier DAUBA	
		Christine CHAPUIS	
		Corinne ZELLER	
			Eric LAMOTHE
			Suppléant Philippe DUBOS

…/…

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département.
La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet des Landes.

Envoyé en préfecture le 26/06/2020
Reçu en préfecture le 26/06/2020
ID : 040-214003139-20200623-2020_B1-DE

Vice-président	Prénom nom (8) dont le V-pdt	Thème EDUCATION JEUNESSE Centre de loisirs – Espace Ados Parentalité – Ecoles - Collège	
		Liste JF BROQUERES	Liste D DEGOS
	Isabelle REBECHE	Isabelle REBECHE	
		Aude PARTOUCHE-SEBBAN	
		Laurence LAPORTE	
		Vincent MAULNY	
		Corinne ZELLER	
		Stéphane BRUEY	
		Paul DARRIBEYROS	
			Dominique DEGOS
			Suppléante C. GARRIDO
Vice-président	**Prénom nom (8) dont le V-pdt**	**Thème CULTURE – PATRIMOINE COMMUNICATION – NTIC Animations**	
		Liste JF BROQUERES	Liste D DEGOS
	SOPHIE COUDROY	Sophie COUDROY	
		Paul DARRIBEYROS	
		Laurence LAPORTE	
		Corinne ZELLER	
		Julien DELAS	
		Eva GARBAY	
		Vincent MAULNY	
			Dominique DEGOS
			Suppléante C. GARRIDO
Vices-présidents	**Prénom nom (8) dont le V-pdt**	**Thème Vie Associative - Sport**	
		Liste JF BROQUERES	Liste D DEGOS
	PHILIPPE GOSSELIN	Philippe GOSSELIN	
	PASCAL LAFOURCADE	Pascal LAFOURCADE	
		Vincent DUCASSE	
		Robert FAUVEL	
		Aude PARTOUCHE-SEBBAN	
		Vincent MAULNY	
		Stéphane BRUEY	
			Philippe DUBOS
			Suppléant E.LAMOTHE

…/…

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département.
La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet des Landes.

Envoyé en préfecture le 26/06/2020
Reçu en préfecture le 26/06/2020
ID : 040-214003139-20200623-2020_B1-DE

Vice-président	Prénom nom (7) dont le V-pdt	Thème Affaires Générales – Réglementation Sécurité – Lien gendarmerie Correspondant Défense Correspondant Anciens Combattants	
		Liste JF BROQUERES	Liste D DEGOS
	Pascal LAFOURCADE	Pascal LAFOURCADE	
		Evelyne COURROS	
		Isabelle REBECHE	
		Robert FAUVEL	
		Olivier DAUBA	
		Paul DARRIBEYROS	
			E. LAMOTHE
			Suppléant P. DUBOS
Vice-président	**Prénom nom (5) dont le V-pdt**	**Thème ACCESSIBILITE**	
		Liste JF BROQUERES	Liste D DEGOS
	Christine CHAPUIS	Christine CHAPUIS	
		Hélène THIEBLIN	
		Eva GARBAY	
		Olivier DAUBA	
			Cécile GARRIDO
			Suppléant E. LAMOTHE
Vice-président	**Prénom nom (6) dont le V-pdt**	**Thème Environnement-Agenda 21**	
		Liste JF BROQUERES	Liste D DEGOS
	Stéphane BRUEY	Stéphane BRUEY	
		Aude PARTOUCHE-SEBBAN	
		Vincent MAULNY	
		Hélène THIEBLIN	
		Robert FAUVEL	
			P. DUBOS
			Suppléant E. LAMOTHE

…/…

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département.
La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet des Landes.

Envoyé en préfecture le 26/06/2020
Reçu en préfecture le 26/06/2020
ID : 040-214003139-20200623-2020_B1-DE

Commission affaires sociales : Les membres de la commission Affaires sociales siègeront dans le collège des Elus municipaux au sein du conseil d'administration du CCAS de la commune.

Vice-président	Prénom nom (6) dont le V-pdt	Thème Affaires SOCIALES Logement – Emploi SOLIDARITE	
		Liste JF BROQUERES	Liste D DEGOS
	Evelyne COURROS	Evelyne COURROS	
		Corinne ZELLER	
		Eva GARBAY	
		Paul DARRIBEYROS	
		Robert FAUVEL	
			Cécile GARRIDO
			Suppléante D. DEGOS

Vice-président	Prénom nom (6) dont le V-pdt	Thème Commerce Artisanat – Industrie Tissu économique	
		Liste JF BROQUERES	Liste D DEGOS
	Hélène THIEBLIN	Hélène THIEBLIN	
		Sophie COUDROY	
		Laurence LAPORTE	
		Olivier DAUBA	
		Eva GARBAY	
			Eric LAMOTHE
			Suppléante D. DEGOS

Après en avoir délibéré

Ouï l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

DONNE un avis favorable à la création et procède à la composition des différentes commissions municipales.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

VILLE DE TARTAS LANDES - 40400

Le Maire,

Jean-François BROQUÈRES

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet des Landes.